

Conférence de presse de Jacques Chirac à l'issue du Conseil européen de Dublin (14 décembre 1996)

Légende: Le 14 décembre 1996, à l'issue du Conseil européen de Dublin, le président français Jacques Chirac évoque la question des enjeux de la Conférence intergouvernementale et fait part de son optimisme quant à l'élaboration d'un nouveau projet de traité.

Source: Conseil européen de Dublin, Conférence de presse du président de la République, M. Jacques Chirac (Dublin, 14 décembre 1996). [EN LIGNE]. [Paris]: Ministère des Affaires étrangères de la République française, [29.10.2005].

Disponible sur

<http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/epic/www/doc/DDW?M=1&K=968900612&W=DATE+%3D+%2714.12.1996%27+AND+TEXTE+PH+IS+%27CIG%27+ORDER+BY+DATE/Descend>.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République française

URL:

http://www.cvce.eu/obj/conference_de_presse_de_jacques_chirac_a_l_issue_du_conseil_europeen_de_dublin_14_decembre_1996-fr-69d864fd-53ed-4b76-afe8-a9f744c99c1d.html

Date de dernière mise à jour: 25/10/2012

Conseil européen de Dublin - Conférence de presse du président de la République, M. Jacques Chirac (Dublin, 14 décembre 1996)

[...]

Ensuite nous avons évoqué les problèmes liés à la Conférence intergouvernementale stricto sensu. Vous savez que Français et Allemands avaient élaboré une lettre commune qui avait été envoyée à la présidence irlandaise, mais également à nos partenaires. Donc on a trouvé sur la table deux documents, d'une part, le projet de Traité de la présidence et, d'autre part, la lettre franco-allemande ; et une exigence, celle de faire une vraie réforme de nos institutions sans laquelle l'élargissement ne pourrait pas se faire. Sur ce point, naturellement, il reste beaucoup à faire. Cette réforme sera conclue, je l'espère, c'est notre volonté commune, lors du Sommet d'Amsterdam. Déjà on peut dire qu'un certain nombre de convergences existent. Celles qui sont déjà affichées et celles qui ne le sont pas encore, soit parce qu'elles n'existent pas et qu'il va falloir les créer, soit parce que pour des raisons tactiques on ne veut pas encore les confirmer.

C'est vrai pour le troisième pilier, étant acquis que la liberté de circulation ne peut pas se concevoir sans un renforcement de la sécurité. C'est vrai pour l'élaboration d'un espace judiciaire européen. C'est vrai pour l'harmonisation de nos législations. Pour l'affirmation d'une vraie volonté, c'est un sujet auquel le chancelier Kohl et moi sommes très attachés : la lutte contre la grande criminalité, le terrorisme, la drogue. C'est vrai dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité commune, où nous avons tout de même réfléchi et progresser dans notre réflexion sur les moyens de rendre le processus de décision plus efficace. C'est vrai pour la création d'une nouvelle fonction, qui n'est pas encore parfaitement arrêtée, s'agissant d'un responsable de cette Politique extérieure et de sécurité commune. C'est vrai pour la mise en oeuvre d'un outil de planification et d'analyse européen. C'est vrai pour le principe, même si les modalités ne sont pas encore arrêtées, d'un rapprochement nécessaire entre l'Union européenne et l'Union de l'Europe occidentale. Enfin, sur les institutions stricto sensu, la Commission, le Parlement, la Haute Cour, les coopérations renforcées, pour lesquelles il reste encore beaucoup à dire et à faire mais sur lesquelles on voit maintenant se décider assez clairement les contours d'un accord possible à Amsterdam. Donc il faudra maintenant que la présidence néerlandaise, et je ne doute pas de sa capacité et de sa volonté de le faire, donne tout ce dont elle est capable pour que tout ceci permette d'aboutir à un accord définitif à Amsterdam.

[...]

Q - Monsieur le Président, votre ministre des Affaires étrangères a critiqué le niveau d'ambition du projet de Traité. Est-ce que vous partagez son opinion ? Est-ce que le texte irlandais pourra servir de document de travail de base pendant les six mois à venir ?

R - D'abord, je partage toujours l'opinion de mon ministre des Affaires étrangères. Ensuite c'est vrai qu'à un moment donné nous avons tous eu peur, compte tenu de l'importance de la tâche, d'arriver avec un travail qui ne nous permettrait pas de conclure. C'est d'ailleurs ce que nous avons évoqué avec la présidence irlandaise quand le Premier ministre John Bruton est venu me voir à Paris, il y a cinq ou six jours. Je dois dire que la présidence irlandaise a balayé ces inquiétudes avec une très grande efficacité et une très grande élégance. Je pense qu'ils ont dû travailler jusqu'à la dernière minute, à la dernière seconde. Quand on est arrivé, hier, les choses étaient dans un état et une situation où nous avons pu progresser et faire de ce sommet incontestablement un succès. Nous le devons à la présidence irlandaise. C'est pour cela que j'ai commencé mon propos en disant "bravo" à la présidence irlandaise.

[...]

Q - Sur les institutions, qu'est-ce qui vous permet de croire que l'on va conclure d'ici le mois de juin prochain alors qu'après neuf mois de négociations il n'y a absolument aucun rapprochement des conceptions quant à l'avenir des institutions européennes ? Est-ce que vous avez senti une volonté commune ?

R - Vous ne voyez aucun élément de rapprochement entre les différentes conceptions européennes sur les institutions. Et bien je vais vous dire ce qui me rend optimiste : depuis des années je lis la presse et notamment "Libération" (journal de l'auteur de la question) - oui, instructif, généralement bien écrit - et depuis des années je vois, s'agissant de l'Europe après d'autres sujets, que tout va aller mal, et qu'il est impossible que cela marche. Alors j'arrive un peu inquiet, naturellement parce que je suis influençable, aux réunions et puis je m'aperçois que finalement contrairement à ce que l'on imaginait, ça fonctionne. Alors je vais vous dire, il y a sans aucun doute encore des divergences de vues, elles existent depuis vous dites neuf mois, elles sont même plus anciennes, et bien vous verrez, moi, je vous dis que, contrairement à ce que je lirai dans "Libération", ça va marcher et on verra qui a raison.

[...]